

Province de Québec  
M.R.C. de Bellechasse  
**PAROISSE DE LA DURANTAYE**

## **AVIS PUBLIC**

### **CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière,

Que le Conseil, lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, a adopté le règlement suivant:

**Règlement no. 2016-295**  
**“Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux”**

Que ce règlement peut être consulté au bureau municipal, sis au 539, rue du Piedmont à La Durantaye, aux heures normales d'ouverture du bureau, soit les lundis, mercredis et vendredis, de 9h00 à 12h00 (midi) ou sur le site Internet de la municipalité au [munladurantaye.qc.ca](http://munladurantaye.qc.ca) .

Donné à La Durantaye, ce 9 septembre 2016.

